



Unesco

Victoire à la fois diplomatique et culturelle pour le Togo

Le 24 novembre 2025, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris en France, au premier jour de la vingt-cinquième session de l'assemblée générale des Etats parties à la Convention de 1972 concernant ...



PAGE 4

SOLIDARITÉ



Œuvre sociale

L'ambassade de Chine soutient l'orphelinat Béthanie

L'ambassade de Chine a fait, mercredi 26 novembre 2025, en collaboration avec le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille, de la Protection de l'enfance, un don de vivres et non-vivres à l'orphelinat Béthanie de Lomé. La cérémonie a été couplée d'une visite médicale bénévole assurée par la 28^e mission médicale chinoise (Shanxi) à Lomé.

PAGE 11

SECURITÉ



Armes et extrémisme

Des experts échangent à Lomé

L'Afrique de l'Ouest maintient le cap de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Mercredi 26 novembre 2025, a été ouvert à Lomé un atelier de consultation et de prospection sur la prévention holistique de la violence armée. Durant deux jours, les travaux ont permis aux acteurs et aux experts venus ...

PAGE 11



Travail législatif

Étape essentielle pour le rayonnement institutionnel du Sénat

Le Sénat, seconde chambre du Parlement togolais a procédé, le mardi 25 novembre 2025, à la ratification de sept Commissions permanentes, conformément au règlement intérieur de l'institution.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : l'innovation en première ligne face à l'urgence routière

Les chiffres s'imposent comme un choc. Entre 2022 et 2024, « 20.942 accidents » ont meurtri les routes togolaises. En trois ans, ils ont laissé derrière eux « 28.501 blessés » et « 1.826 décès ». Une réalité brutale, dévoilée lors de la 14^e Journée africaine de la sécurité routière, qui rappelle l'urgence d'agir.

L'accroche de cette édition en dit long : « Innover pour la sécurité routière ». L'idée est simple. Essentielle même. Miser sur la technologie pour freiner l'hécatombe. Les autorités veulent changer la donne. Avec détermination.

« L'ambition nationale est de bâtir un écosystème où l'humain est soutenu par la technologie », affirme Michel Tindano, secrétaire général du ministère des Transports. Une vision portée par un objectif de réduire les accidents et protéger les usagers.

Déjà, les outils se déploient. « Le Togo a déjà entamé leur intégration à travers les simulateurs de conduite, les radars de vitesse », rappelle Dermane Tadjudini, directeur des Transports routiers et ferroviaires. La route reste longue, mais la dynamique est lancée. Une mobilisation collective pour un avenir plus sûr.

GOVERNANCE

Changement de leadership à l'AMF-Umoa

Kossi Tenou succède à Badanam Patoki

PAGE 5

Crédit immobilier

Coris Bank International Togo entre au capital de la CRRH-Uemoa

Au moment où la demande de logements explose dans l'espace Uemoa, une nouvelle étape vient de s'ouvrir pour le financement de l'habitat. En rejoignant le capital de la CRRH-Uemoa, ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Etats-Unis/G20
Donald Trump exclut Cyril Ramaphosa du prochain G20



P 4

IDE en Afrique
Un premier semestre 2025 sous haute pression



P 5

Armes et extrémisme
Des experts échangent à Lomé



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

A Timbou, Zenabou s'autonomise avec le stockage de maïs

Arouna Zenabou est une agricultrice accomplie. Depuis chez elle, dans le canton de Timbou, elle gère son magasin de stockage de maïs. Non seulement elle vend son maïs aux habitants de Timbou, mais sa production parvient également aux consommateurs de Cinkassé centre grâce à son réseau de distribution. En tant que bénéficiaire en fin de cycles des Produits FNFI et éligible pour le produit Nkodede, Arouna Zenabou veut s'inscrire dans une initiative de plus grande envergure, visant à repenser et à transformer les rôles attribués aux femmes et aux hommes à l'échelle de toute la préfecture de Cinkassé. En effet, elle rêve de construire un magasin moderne et adapté au stockage et à la conservation d'oignons et de céréales.

PARCOURS

Il y a quelques années, la famille d'Arouna Zenabou suivait encore un schéma assez classique. Son époux était le seul à rapporter un salaire à la maison et ce qu'il gagnait comme travailleur journalier ne suffisait pas à subvenir aux besoins de la famille. Le couple avait un petit champ dont Zenabou s'occupait seule. Pour joindre les deux bouts, elle vendait à maigre profit son excédent de maïs sur le marché local. Arouna Zenabou et son époux avaient du mal à subvenir aux besoins de leurs enfants.

Le cours de cette histoire a commencé à changer en 2016. Des connaissances dans le voisinage étaient déjà bénéficiaires des produits FNFI. C'est par elles que Zenabou a appris l'existence du Fonds. Pour

elle, c'était l'occasion rêvée d'agrandir son champ et d'en faire une vraie petite entreprise. De plus, dans le canton de Timbou, nombre d'autres femmes bénéficiaires FNFI étaient agricultrices. C'est donc tout naturellement que Zenabou a souhaité se lancer à son tour dans l'aventure. " Je n'ai pas hésité ", confie-t-elle.

Elle a donc mené les démarches nécessaires et est devenue bénéficiaire en 2016. Avec le FNFI, les services financiers proposés ont accompagné des formations en éducation financière, qui aident les entrepreneures à accroître leur productivité tout en gérant bien la trésorerie. Grâce aux prêts successifs obtenus, elle est parvenue à atteindre une échelle de production commerciale, tandis que les séances d'éducation financière lui

ont permis d'acquérir les compétences dont elle avait besoin pour développer son affaire.

Les débuts n'ont pas été faciles. Elle n'avait aucune expérience du métier d'agricultrice à plein temps. Aujourd'hui, Zenabou stocke des sacs de maïs qu'elle vend en période de disette. Elle vend sur le marché local ainsi que dans Cinkassé

de Timbou ont toujours la capacité de produire plus qu'elle. " Des fois je n'ai plus de maïs, mais les autres en ont. Je dois encore augmenter ma production. " Et pour y parvenir, elle compte une nouvelle fois sur le FNFI. " Si j'obtiens le produit Nkodedé, ça va beaucoup m'aider. Je veux avoir plus de terres pour produire

présent au champ. Elle est aussi à même de participer pleinement aux décisions du ménage. À l'avenir, elle espère continuer à investir dans l'éducation de ses enfants et économiser assez d'argent pour construire une maison. Pour l'heure, savoir qu'elle crée des perspectives meilleures pour sa famille lui suffit. Surtout, son travail acharné



Arouna Zenabou

Centre. Elle fait aussi partie d'un groupement de productrices. Elle témoigne : " Aujourd'hui j'ai un petit magasin de stockage de maïs. Pour en arriver là, j'ai utilisé les crédits obtenus pour louer des terres cultivables et pour acheter de l'engrais. "

Des ambitions

Zenabou n'est pas épargnée par les difficultés de la gestion courante d'une entreprise. Des cultivateurs

plus et surtout construire un magasin moderne et adapté au stockage et à la conservation d'oignons et de céréales. "

Malgré ces difficultés, tout va bien pour Zenabou et sa famille. Grâce à ses bénéfices, elle peut envoyer ses enfants à l'école. Son champ est tellement rentable que son mari ne travaille plus comme journalier et l'aide à

est reconnu et elle s'aperçoit peu à peu que sa réussite en inspire d'autres.

" Comme c'est moi qui garantis à ma famille un moyen d'existence, je vois que mon entourage prend en compte et apprécie mes points de vue ", déclare-t-elle. " J'adore le fait que mes proches et mes voisins soient eux aussi tentés de prendre des risques et de se lancer dans une activité. "

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Travail législatif

Étape essentielle pour le rayonnement institutionnel du Sénat

Le Sénat, seconde chambre du Parlement togolais a procédé, le mardi 25 novembre 2025, à la ratification de sept Commissions permanentes, conformément au règlement intérieur de l'institution.

La séance plénière, présidée par Barry Moussa Barqué, président du Sénat, s'est déroulée en présence des membres du bureau, des sénateurs ainsi que des membres du gouvernement notamment, Gilbert Bawara, ministre en charge des relations avec le Parlement et les institutions, et Yawa Kouigan, ministre de la Communication. La ratification des Commissions permanentes qui répond aux dispositions réglementaires, permettra de garantir l'efficacité et la continuité de l'action parlementaire. Quelles sont ces sept Commissions ? Il s'agit de la Commission des

lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale ; de la Commission des droits de l'Homme, de la

Commission des finances et du développement économique; de la Commission agro-pastorale, de

changements climatiques et du développement local ; de la Commission des relations extérieures et de la coopération ; et de la Commission de la défense et de la sécurité.

Le gouvernement a salué cette avancée importante dans l'organisation du Sénat et la détermination avec laquelle les sénateurs ont travaillé à la mise en place des différents bureaux des Commissions.

Par ailleurs, le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a rappelé que la mise en place des Commissions permanentes constitue une étape essentielle pour l'efficacité du travail législatif et le rayonnement institutionnel de la deuxième chambre du Parlement. Il a félicité les membres des bureaux élus et les a encouragés à œuvrer

avec professionnalisme et rigueur pour la prochaine étude en Commission du projet de loi des finances, exercice 2026. Il a également exprimé sa profonde gratitude à Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, pour son accompagnement constant et son engagement en faveur du bon fonctionnement de l'institution.

Cette deuxième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2025 s'inscrit dans la poursuite de la mise en place des différents organes de travail du Sénat, appelés à jouer un rôle déterminant dans l'analyse, l'étude et l'amélioration des projets et propositions de lois qui leur seront soumis au cours de la législature.

Edem Dadzie



Barry Moussa Barqué (Crédit photo : Parlement togolais)

santé, de la population et de l'action sociale ; de la l'aménagement du territoire, de l'environnement, des

Unesco

Victoire à la fois diplomatique et culturelle pour le Togo

Le 24 novembre 2025, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris en France, au premier jour de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, parmi les points inscrits à l'ordre du jour, figurent les élections au Comité du patrimoine mondial.

Le Comité du patrimoine mondial se réunit une fois par an et est composé de représentants de 21 Etats parties à la Convention élus par leur assemblée générale. Au premier tour du scrutin et pour la toute première fois, le Togo a été élu comme membre du Comité du patrimoine mondial avec 104 voix sur 166 votants. La délégation permanente du Togo auprès de l'Unesco à Paris en France a été la cheville ouvrière de cette victoire à la fois diplomatique et culturelle du Togo. Le Chargé d'affaires, Charles Koffi Azilan et toute son équipe ont œuvré pour ce rayonnement du Togo sur le plan du patrimoine mondial.

Le Togo a présenté sa candidature au Comité du patrimoine mondial pour la période 2025-2029 afin de contribuer activement à la

mise en œuvre équilibrée et crédible de la Convention de 1972 relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la priorité Afrique de l'Unesco, en vue de renforcer la représentation, les capacités et la visibilité du continent au sein du système du patrimoine mondial.

Le Comité qui est responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, détermine l'utilisation du Fonds du patrimoine mondial et alloue l'assistance financière suite aux demandes des Etats parties. C'est à lui de décider si un site est accepté pour inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Il examine les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et demande aux Etats parties de prendre des mesures lorsque les sites ne sont pas correctement gérés. Il décide également de l'inscription des sites sur la liste du patrimoine mondial en péril et de leur retrait de cette liste. Les grands axes de la

contribution du Togo seront le renforcement de la crédibilité et la représentativité de la liste du patrimoine mondial ; la consolidation des capacités africaines ; le

consultatives que sont le Conseil international des monuments et sites (Icomos), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Centre

priorités. Ayant été élu membre du Comité du patrimoine mondial, le Togo affirme son engagement à contribuer à une gouvernance équitable, inclusive et



Le siège de l'Unesco à Paris (Crédit photo : tourisme.gouv.tg)

soutien à la gestion durable et à la résilience des biens inscrits ; la promotion de l'inclusion de tous les Etats parties sur la liste du patrimoine mondial.

Le Togo entend collaborer étroitement avec le Centre du patrimoine mondial et les organisations

international d'étude pour la conservation et la restauration des monuments (Iccrom). De même, il sera question de travailler en bonne intelligence avec les Commissions nationales africaines pour l'Unesco et les universités afin de mettre en œuvre ces

innovante du patrimoine mondial aux côtés des autres membres que sont l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, la Grenade, le Koweït, la Mongolie, le Pérou, la Pologne, la République Tchèque, la République unie de Tanzanie et la Suisse.

La rédaction

Guinée Bissau/Coup d'Etat

Le général Horta N'Tam prend les rênes d'un pays à nouveau suspendu à l'incertitude

La Guinée-Bissau replonge dans une séquence d'instabilité politique dont elle n'a jamais tout à fait réussi à s'extraire. Au lendemain d'un coup d'État militaire mené mercredi, le général Horta N'Tam a été investi, jeudi 27 novembre, président de la transition et chef du haut commandement militaire. Les putschistes, réunis à Bissau, annoncent qu'il dirigera le pays pour une période d'un an.

La cérémonie d'investiture, organisée au siège de l'état-major sous haute sécurité, a marqué la première apparition publique du nouvel homme fort du pays. « Je viens d'être investi pour assurer la direction du haut commandement », a-t-il déclaré devant des soldats lourdement

armés et des journalistes de l'AFP. Peu après, le général Lassana Mansali, inspecteur général des forces armées, annonçait la réouverture immédiate des frontières, fermées la veille.

Le putsch intervient dans un moment particulièrement sensible : trois jours après des élections présidentielle et législatives aux résultats très disputés. Le président sortant Umaro Sissoco Embalo et son rival de l'opposition Fernando Dias da Costa revendiquaient tous deux la victoire, alors que les résultats provisoires étaient attendus jeudi. Les militaires, désormais aux commandes, ont suspendu le processus électoral

et déclaré avoir pris le « contrôle total du pays ». Dans un communiqué, la junte a interdit toute forme de manifestation



ou de grève mais a levé le couvre-feu nocturne, tout en annonçant la réouverture des écoles, marchés et institutions afin

d'amorcer un retour « à un fonctionnement normal ». Les condamnations internationales se sont enchaînées. L'Union

africaine a dénoncé une « grave violation de l'ordre constitutionnel » et exigé la libération immédiate du président Embalo et de tous

les responsables détenus. La Cedeao, qui parle d'« une menace directe pour la stabilité régionale », dit se tenir prête à « prendre toutes les mesures nécessaires » pour rétablir l'ordre constitutionnel. Coincée entre le Sénégal et la Guinée, la Guinée-Bissau paie une fois de plus le prix d'une histoire politique tourmentée. Depuis 1974, elle a connu quatre coups d'État et une succession de crises postélectorales. Avec ce nouveau putsch, l'Afrique de l'Ouest ajoute un épisode supplémentaire à une série de renversements militaires qui fragilise encore un peu plus la région.

T.M.

Côte d'Ivoire/Opposition

Le porte parole du PDCI en garde à vue

À peine revenu à Abidjan après plus de quatre mois passés à Paris, Soumaïla Bredoumy, député et porte-parole du PDCI-RDA, se retrouve au centre d'une affaire judiciaire à forte portée politique. Le 26 novembre 2025, il a été convoqué par le service des enquêtes générales de la préfecture de police d'Abidjan, où il a été immédiatement placé en garde à vue, comme l'a confirmé sa formation politique.

Arrivé en Côte d'Ivoire le 23 novembre, Bredoumy a reçu une convocation dès le 25 pour se présenter le lendemain matin devant les enquêteurs. Aucun motif n'y figurait. Cette absence

d'explications, suivie de son placement en garde à vue, nourrit les interrogations au sein du PDCI. D'autant que l'élu bénéficie, en tant que député, d'une immunité parlementaire — sauf cas exceptionnel de flagrant délit.

Son avocat, Me Jean-Chrysostome Blessy, indique que son client a exercé son droit au silence. La garde à vue, prévue pour 48 heures, pourrait être prolongée, ce qui accentue les incertitudes sur l'évolution du dossier. Selon plusieurs médias,

Soumaïla Bredoumy fait l'objet de onze chefs d'accusation particulièrement lourds : « actes terroristes », « incitation au meurtre », « atteinte à la sûreté de l'État », « complot contre l'autorité de l'État », « appel à l'insurrection », « incitation à la haine », « incendie volontaire », ou encore « révolte populaire ».

La nature même de ces accusations, combinée à la qualification en flagrant délit, provoque incompréhension et indignation au sein de l'opposition. Ses avocats dénoncent un dossier « juridiquement infondé »,

tandis que le parti parle d'un « acharnement à visée politique ».

Le PDCI-RDA accuse les autorités d'avoir violé « de manière grave » les règles encadrant l'immunité parlementaire. Aucune demande de levée d'immunité n'aurait été adressée à l'Assemblée nationale, alors même que la Constitution en fait une obligation préalable. Le parti y voit un signal inquiétant d'intimidation à l'encontre de l'opposition.

Cette arrestation intervient dans un contexte hautement sensible. Les élections législatives sont prévues fin décembre 2025

et le climat politique reste marqué par la méfiance entre camps adverses. L'affaire Bredoumy relance ainsi les débats sur l'équité du processus électoral et la neutralité des institutions.

Dans un communiqué, le PDCI a appelé les députés à défendre « avec fermeté » le principe de l'immunité parlementaire. Le parti exhorte aussi la société civile, les défenseurs des droits humains et les partenaires internationaux à suivre l'affaire de près. L'exigence est claire : la libération « immédiate et sans condition » de Soumaïla Bredoumy.

T.M.

Etats-Unis/G20

Donald Trump exclut Cyril Ramaphosa du prochain G20

Alors que Donald Trump s'est permis de malmenier son homologue sud-africain, en mai dernier, dans le bureau ovale de Washington, il a annoncé son intention d'annuler l'invitation de Cyril Ramaphosa lors du prochain G20, qui doit se tenir à Miami, dans son fief floridien. En décembre 2026, le 47e président des États Unis entend donc ne recevoir, dans son golf, le « Trump National Doral Miami », que les dirigeants des 19 premières économies mondiales.

Le sommet programmé dans un peu plus d'un an est pourtant la rencontre officielle d'un forum dont fait formellement partie Pretoria. Donald Trump a affirmé, ce mercredi sur son réseau Truth Social, que

l'Afrique du Sud « a montré au monde qu'il n'était pas un pays digne d'être membre de quoi que ce soit ». Il tire ainsi le fil de son boycott du récent sommet sud-africain du regroupement intergouvernemental du G20, sommet de Johannesburg qui n'a connu aucune participation officielle américaine.

Si la première économie du monde boude la première économie du continent africain, c'est parce que l'administration américaine accuse le gouvernement sud-africain d'organiser une prétendue persécution

spoliatrice voire meurtrière des fermiers blancs. Notamment sous l'impulsion originelle de son collaborateur d'alors, Elon Musk, Donald Trump n'a pas hésité à évoquer un « génocide » des Afrikaners, les descendants des premiers colons européens. Côté sud-africain, un collectif d'écrivains, de chefs d'entreprise et de descendants de figures engagées contre l'apartheid a récemment publié une lettre ouverte intitulée « Pas en notre nom ». Les signataires afrikaners

y assurent qu'aucune « menace existentielle » ne pèse sur les Sud-Africains blancs. Ils dénoncent même une instrumentalisation politique américaine dangereuse tout à la fois pour la société sud-africaine qui n'a pas besoin de divisions identitaires et pour les candidats légitimes au statut de réfugié qui voient, aux États Unis, les portes se fermer progressivement.

Alors que l'administration américaine entend réduire l'accueil de réfugiés de 125 000 personnes par an, sous Joe Biden, à 7 500, Washington accorde une

priorité aux Afrikaners. Des ressortissants de cette communauté ont déjà commencé à fouler le sol américain. Trump n'hésite pas à enclencher également les leviers économiques. À 30 %, les droits de douane réservés à l'Afrique du Sud sont les plus élevés infligés à l'Afrique subsaharienne. Du côté des autorités sud-africaines, Cyril Ramaphosa a refusé, au dernier sommet et comme le veut l'usage, de transmettre formellement la présidence du G20 au prochain pays hôte, c'est-à-dire les États Unis...

Le Monde Afrique

Crédit immobilier

Coris Bank International Togo entre au capital de la CRRH-Uemoa

Au moment où la demande de logements explose dans l'espace Uemoa, une nouvelle étape vient de s'ouvrir pour le financement de l'habitat. En rejoignant le capital de la CRRH-Uemoa, Coris Bank International Togo devient l'un des acteurs clés du refinancement immobilier et renforce, aux côtés de ses filiales sœurs, la capacité du Groupe à soutenir durablement l'accès au crédit dans la sous-région.

Coris Bank International Togo fait désormais partie des actionnaires de la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'Uemoa. L'institution a officialisé l'arrivée de « trois nouvelles filiales du Groupe Coris : Coris Bank International Togo, Bénin et Sénégal ». Une intégration qui porte

à 5 le nombre d'entités du groupe présentes dans l'actionnariat, aux côtés du Burkina Faso et de la Côte



Centre administratif, économique et financier de Lomé

d'Ivoire déjà engagés. Avec cette opération, le Groupe Coris détient

désormais « 3,5 % du capital de la CRRH-Uemoa », devenant ainsi le sixième groupe bancaire de l'Union

à rejoindre cette structure dédiée au refinancement du crédit immobilier. La CRRH-

Uemoa compte aujourd'hui 64 banques commerciales actionnaires, réparties dans les 8 pays membres, ainsi que des partenaires institutionnels majeurs tels que la BOAD, la SFI, la BIDC ou encore Shelter Afrique.

Selon l'institution régionale, l'entrée de la filiale togolaise vise à renforcer la capacité de refinancement de la banque dans le segment du crédit immobilier. Depuis 2016, le partenariat entre la CRRH-Uemoa et le Groupe Coris a déjà permis d'accompagner l'octroi de prêts au logement dans plusieurs pays de l'Union. Une dynamique que Coris Bank International Togo entend prolonger et

amplifier.

Créée en 2010, la CRRH-Uemoa a mobilisé plus de 475 milliards FCFA depuis son lancement, finançant près de 100 000 ménages. Une contribution décisive à l'inclusion financière et à la réduction du déficit de logements.

Pour la filiale togolaise, cette prise de participation ouvre l'accès à de nouveaux instruments de refinancement. Une opportunité qui permettra d'élargir l'offre de crédit immobilier et de mieux répondre aux besoins croissants des familles togolaises.

E. A

Changement de leadership à l'AMF-Umoa
Kossi Tenou succède à Badanam Patoki

L'annonce est tombée comme un signal fort dans l'écosystème financier régional. Hier, 25 novembre 2025, l'Autorité des marchés financiers de l'Union monétaire ouest-africaine a officialisé un changement majeur à la tête de son organe de régulation. Cette décision, entérinée lors d'une session extraordinaire du conseil des ministres de l'Union, marque le départ de Badanam Patoki et l'arrivée de Kossi Tenou, un visage connu des milieux économiques.

Cette nomination intervient dans un contexte exigeant où le marché financier régional s'étend et les émissions obligataires explosent. La finance numérique bouscule les habitudes. L'Union a besoin d'un pilote capable d'anticiper, d'ajuster et de protéger.

Kossi Tenou semble taillé pour ce rôle. L'homme « ancien responsable à la BCEAO » a longtemps façonné les rouages de la régulation bancaire. Sa trajectoire est celle d'un technicien aguerri, d'un stratège discret, mais décisif. À Lomé comme à Dakar, son nom rime avec rigueur. À Abidjan, siège de l'Autorité, il ouvrira désormais une nouvelle page.

Sous la présidence de Badanam Patoki, l'institution a consolidé ses fondations : « renforcement du cadre réglementaire », « modernisation des outils de supervision »,

montée en puissance de la protection des investisseurs. Un travail de fond qui a permis au marché de gagner en crédibilité et en attractivité.

Mais le défi se déplace. Le nouveau président devra poursuivre l'effort d'harmonisation réglementaire, renforcer la surveillance, et accompagner un secteur confronté à des enjeux croissants de cybersécurité, de transparence et d'innovation.

La région compte plus que jamais sur un leadership solide pour préserver la confiance des investisseurs. Le financement des économies de l'Union en dépend. Kossi Tenou quitte son poste gouvernemental pour assumer cette responsabilité. Une décision lourde, mais un engagement clair.

Edy Alley

IDE en Afrique

Un premier semestre 2025 sous haute pression

Au premier semestre 2025, les investissements directs étrangers se sont brutalement contractés en Afrique, laissant apparaître un signal d'alarme majeur : la confiance internationale recule, et avec elle les capacités du continent à financer sa transformation. Une chute historique des IDE qui traduit, mieux que tout autre indicateur, la fragilité du climat économique mondial.

À l'aube de 2025, l'Afrique avançait avec l'espoir d'un rebond. Mais très vite, les chiffres ont rappelé la dure réalité : la confiance des investisseurs s'est évaporée comme une brume au lever du jour. Dans un monde traversé par les tensions commerciales, les chocs géopolitiques et des taux d'intérêt étouffants, le continent subit un coup de frein brutal.

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) destinés à l'Afrique ont reculé de façon spectaculaire. Selon le rapport « Global Investment Trends Monitor » publié le 31 octobre par l'ONU Commerce et Développement, ils ont « chuté de 42 % au premier semestre 2025 » pour atteindre 28 milliards de dollars. Une contraction sévère, révélatrice d'un environnement international particulièrement hostile. La baisse est d'autant plus marquée en Afrique du

Nord, où les IDE se sont limités à « 11 milliards de dollars (...) contre 27 milliards de dollars » un an plus tôt. Le contraste est saisissant. La performance exceptionnelle de 2024 était liée au mégaprojet de Ras El-Hekma en Égypte, porté par Abu Dhabi Developmental Holding



Siège de la Bceao

Company. En son absence, les flux reviennent brutalement à des niveaux plus modestes. En Afrique subsaharienne, le recul reste significatif : « une baisse de 23 % » pour un total de 17 milliards de dollars. Le continent se retrouve ainsi à contre-courant des autres régions en développement, où les IDE se stabilisent, voire progressent en Amérique latine (+12 %) et en Asie (+7 %). À l'échelle mondiale, la tendance est également à la prudence. Les IDE ont diminué de « 3 % au premier semestre 2025 »,

atteignant 737 milliards de dollars, fragilisés par la chute des opérations de fusions-acquisitions dans les économies développées (-18 %). Une mécanique bien huilée qui se grippe.

Le rapport pointe aussi un repli préoccupant dans les secteurs essentiels aux

Objectifs de développement durable (ODD). Les projets greenfield dans les infrastructures chutent de « 31 % en valeur » et ceux liés à l'eau et à l'assainissement plongent de « 40 % », sans « aucun nouveau projet lancé en Afrique ». Une situation alarmante pour un continent où les besoins restent immenses.

Quelques éclaircies demeurent : les investissements dans la santé progressent de 37 %, et l'agroalimentaire résiste. Mais la perspective générale reste fragile.

E.A

Santé maternelle et infantile

Le Togo maintient le cap des avancées

Importante pour réduire le taux de mortalité et favoriser le bien-être de la prochaine génération, la santé maternelle et infantile contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Au Togo, ce domaine de la santé publique ne cesse de bénéficier d'un appui constant du gouvernement. De la multiplication des hôpitaux mère-enfant en passant par l'extension des programmes de vaccination et de la couverture sociale, tous les leviers sont actionnés.

Désignant le bien-être des mères (pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum) et des enfants, la santé maternelle et infantile englobe un vaste domaine. Elle nécessite la prise en compte des soins (prénatals, postnatals et de l'accouchement), du développement de la petite enfance et du soutien aux parents.

Le Togo et son engagement



Visite des installations médicales à Dogta Lafie de Lomé

Porté par la priorité d'un développement inclusif, le gouvernement s'est engagé depuis quelques années, dans la modernisation du système

de santé. Cet engagement a également conduit à des réformes structurelles visant l'amélioration de la santé maternelle et infantile.

En effet, confronté durant des années à une forte mortalité maternelle et infantile, le Togo ne manque pas d'initiatives pour relever ce défi. C'est ainsi qu'est mis en œuvre le projet des hôpitaux mère-enfant. Objectif : réduire la mortalité maternelle et infanto-juvénile en améliorant l'accès à des soins de qualité pour les mères et les enfants.

Ces centres modernes qui se multiplient dans toutes les régions, grâce à une volonté claire du gouvernement, permettent de renforcer le plateau technique national, en particulier la réanimation pédiatrique et néonatale.

Aussi permettent-ils d'assurer une prise en charge optimale et de

modernes mère-enfant, le taux de mortalité infantile au Togo connaît une baisse significative. Passé



Photo illustrative

d'environ 124 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2010, il est arrivé à 58 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022, soit une réduction d'environ 50 %. Dans la quête d'un meilleur

la santé maternelle et infantile et à réduire les taux de mortalité. Pour cela, il prend en charge

une partie des frais des soins de santé essentiels, de la confirmation de grossesse jusqu'aux soins postnatals en incluant les consultations prénatales, les accouchements et certaines analyses biologiques. Ce programme fonctionne via une plateforme numérique sécurisée pour faciliter le suivi et garantir la transparence.

En trois(3)ans, soit de 2021 à 2024, ce programme destiné à accompagner les femmes enceintes et les nouveau-nés a touché 570 000 femmes, témoignant de la portée des engagements du gouvernement.

Une protection à tous les enfants de 5 mois

Depuis quelques mois, le Togo écrit une nouvelle page de son histoire sanitaire en introduisant le vaccin contre le paludisme. Pour les enfants en dessous de 5 mois d'âge, l'État a accueilli un nouveau produit désiré pour tout le pays.

Avec le déploiement du vaccin antipaludique R21-Matrix-M dans les trente-

neuf districts sanitaires du pays, le Togo franchit un cap dans sa lutte contre l'un des fléaux les plus

meurtriers du continent africain.

Désormais, tous les enfants âgés de 5 mois bénéficient de ce vaccin, administré gratuitement dans le cadre du Programme élargi de vaccination (PEV). Une avancée majeure qui témoigne de la détermination du pays à offrir à chaque enfant un départ dans la vie à l'abri du paludisme.

Un tournant historique

Depuis des décennies, le paludisme constitue l'un des principaux défis de santé publique. Malgré les efforts soutenus dans la prévention et le traitement (moustiquaires imprégnées, campagnes de sensibilisation, gratuité du traitement pour les enfants, etc.), la maladie continue de peser sur les familles et sur le système de santé.

L'introduction du R21-Matrix-M, fruit d'une collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Gavi, l'Alliance du vaccin,

etc., vient changer la donne. Le Togo devient le 22^e pays africain à introduire depuis le 1^{er} septembre 2025 ce vaccin antipaludique à l'échelle nationale.

En 2022, le paludisme représentait 60 % des motifs de consultation dans les formations sanitaires. Les enfants de moins de 5 ans constituaient 34 % des cas et près de 65 % des décès liés à la maladie. Le vaccin R21/Matrix-M, préqualifié par l'OMS, sera administré en 4 doses. La première dose à 5 mois, la deuxième à 6 mois, la troisième dose à 7 mois et 15 mois pour la quatrième dose. Près de 269 000 enfants sont concernés dès la première phase.

Une couverture nationale sans précédent

Le gouvernement, à travers le ministère de la Santé, a veillé à une mise en œuvre méthodique et inclusive de la campagne. Le vaccin R21-Matrix-M est désormais disponible dans l'ensemble des 39 districts sanitaires, garantissant une couverture nationale complète.

Chaque enfant âgé de 5 mois reçoit la première dose, suivie de 3 autres espacées de 4 semaines, avant un rappel annuel. Ce schéma vaccinal permet de renforcer progressivement l'immunité et de maintenir une protection efficace contre la maladie.

Pour assurer le succès de cette opération d'envergure, les agents de santé communautaires ont été formés et déployés jusque dans les zones les plus reculées du pays.

Ainsi, grâce à des initiatives combinées, le Togo ne cesse d'enregistrer des progrès dans la santé maternelle et infantile, reflétant l'engagement du gouvernement à améliorer la vie des enfants et des familles. Entre 2021 et 2024, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué, passant de 63 à 58 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit une baisse d'environ 8 %.

Ce sont des chiffres qui traduisent un effort soutenu pour renforcer le système de santé et améliorer les conditions de vie des populations. Les données de l'Unicef indiquent que 16 559 enfants de moins de cinq ans sont décédés en 2024, avec un taux de mortalité infantile de 36 pour 1 000 naissances vivantes et une mortalité néonatale de 23 pour 1 000.

Ces résultats illustrent l'efficacité des programmes mis en œuvre ces dernières années, ciblant la santé maternelle, la prévention des maladies et l'accès aux soins de qualité. Le Togo montre ainsi que les efforts coordonnés entre l'État, les partenaires internationaux et les communautés locales peuvent produire des résultats tangibles et mesurables.

Le Programme national d'amélioration de la santé de la femme et de l'enfant (Pnafe), lancé, a constitué un point de départ essentiel. Il permet d'enrôler progressivement les femmes enceintes dans les services de santé et, à la fin de 2023, près de 600 000 femmes bénéficiaient d'un suivi prénatal. Les accouchements assistés par du personnel qualifié ont augmenté, renforçant la sécurité des naissances et réduisant les complications pour la mère et l'enfant.

Parallèlement, des initiatives de formation continue ont été mises en place pour le personnel de santé, améliorant la qualité des soins délivrés dans les maternités et les centres de santé. Ces efforts ont contribué à un renforcement structurel du système de santé, préparant le terrain pour des interventions plus ciblées et efficaces.

Bienfaits des vaccins et de la nutrition

En 2024, l'élan s'est accéléré avec l'introduction des mesures comme les programmes de nutrition infantile, incluant la distribution de suppléments nutritionnels

et la sensibilisation sur l'alimentation des jeunes enfants. Cette approche a permis de réduire les facteurs de risque de mortalité liés à la malnutrition.

Le programme Wezou a continué d'étendre sa couverture, avec plus de 633 426 femmes enceintes enrôlées et 366 245

la mortalité infantile au Togo reflète la pertinence des politiques publiques et l'efficacité des partenariats entre l'État, les communautés et les organisations internationales. Les efforts déployés dans la vaccination, la nutrition, les soins prénatals et la formation du personnel de santé ouvrent la voie à de

Aussi s'inscrivent-ils dans la vision du gouvernement de moderniser les infrastructures, de renforcer les capacités des hôpitaux et des centres de santé et d'améliorer l'offre de soins de santé pour les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants.

Des défis



Image illustrant la vaccination d'un enfant

accouchements assistés jusqu'à fin septembre 2024. Ces actions ont directement contribué à la baisse de la mortalité infantile et néonatale dans les différentes régions du pays.

La vaccination antipaludique comme levier supplémentaire

Le lancement du vaccin antipaludique R21/Matrix-M le 1^{er} septembre 2025 associé à l'amélioration des soins prénatals et à la formation du personnel de santé, constitue un levier majeur pour poursuivre la réduction des décès infantiles.

Des initiatives de santé publique, combinées aux programmes de nutrition et à l'accès accru aux soins, traduisent une vision cohérente et ambitieuse : protéger la vie des enfants et renforcer la santé maternelle, tout en consolidant les capacités locales pour assurer la durabilité des résultats. La baisse continue de

nouvelles améliorations. Pour l'année 2025, l'objectif fixé reste de réduire davantage le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, tout en consolidant les acquis des années précédentes.

L'équipement des centres sanitaires et supplément

À ce niveau, le gouvernement, sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ne lésine pas sur les moyens. En 2024, près de 20 milliards de FCFA ont été débloqués pour l'achat d'équipements modernes pour renforcer les centres de santé du pays.

Ces équipements acquis dans le cadre de projets soutenus par la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Fondation Mérieux témoignent de la bonne collaboration du gouvernement pour relever les défis qui s'imposent.

En dépit des efforts, la santé maternelle et infantile au Togo reste confrontée à des défis. Ceux-ci sont relatifs à l'inaccessibilité financière et géographique des soins, notamment en milieu rural, à la malnutrition infantile et au manque de personnel qualifié. À cela s'ajoute le taux de mortalité infantile et maternelle qui reste élevé et la faible couverture de la planification familiale.

Pour relever ces défis, le gouvernement ne cesse de mettre un accent sur la sensibilisation, la modernisation et l'équipement des centres de santé et surtout l'élargissement et le renforcement de la couverture sociale pour promouvoir la santé maternelle et infantile. Au-delà, de maintenir le cap de ses engagements pour assurer l'accès des populations à des soins de qualité.

Caleb Akponou

Quelques ambassades et consulats
■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70 ■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32 ■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94 ■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43 ■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56 ■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23 ■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40 ■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60 ■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30 ■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25 ■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63 ■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58 ■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35 ■ Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00 ■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31 ■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80 ■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé		
BIBLIOTHEQUES	AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10 CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77 INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
LIBRAIRIE	SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES
GRAIN DE Pensee: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43 LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66 LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83	CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
ESPACES CULTURELS	FRUITS ET LEGUMES	SANTE GENERALISTES
CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86 CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16 CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07	MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
MANNEQUINAT & HÔTESSE	DANSE ET COURS DE ZUMBA	OU MANGER ET DORMIR A LOME?
ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62 CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
SALLE DE CINEMA	AVIATION	MUSCULATION ET MASSAGE
HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55 CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52 CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

Débat

Un juge a condamné sa belle mère à 6 mois de prison pour violence faite sur sa domestique.

Ce verdict est rendu en présence de sa femme, de quelques membres des deux familles.

Arrivé à la maison, il appela sa femme et lui dit :

La loi a condamné ma belle mère à 6 ans de prison. Sincèrement je suis désolé chérie . Prépare toi pour qu'on aille lui rendre visite "

La femme énervée lui laissa les traces de ses cinq doigts sur la joue en criant : C'est pas toi qui l'a foutue en prison " ?

Edgar tu as envoyé ta propre belle mère derrière les barreaux et tu oses venir me dire de me préparer pour aller lui rendre visite avec toi.

Tu sais c'est fini entre toi et moi.

Le juge s'agenouilla devant sa femme et dit .

Au tribunal là-bas je suis juge . Je ne suis pas au dessus de la loi malheureusement.

C'est lorsque j'ai enlevé cet habit que je me suis rendu compte qu'il s'agissait de ma belle mère chérie.

Là-bas je ne suis pas un beau fils ni un mari . Chérie comprend moi stp.

Selon vous est-ce normal ce que le juge a fait ?

La femme a-t-il raison de réagir ainsi??

Réflexion

Ils s'étonnent de voir nos frères traverser les océans pour aller à l'occident alors qu'ils sont la cause de ce phénomène.

C'est la dureté de leur cœur qui oblige nos frangins à se jeter dans la mer.

C'est leur méchanceté qui chasse nos aînés du continent.

Ils préfèrent l'ethnicisme au démocratie, et rendent familial ce qui est publique.

Ils aiment pas le développement mais préfèrent les détournements.

Et comme mes frères sont dévoués à la réussite de leur vie, ils sont prêts à risquer tout.

Sachiez bien que vous êtes la cause de leur mal.

Et changez de mentalité pour l'intérêt de tous.

Narutino de Dios

Blague

Un homme nouvellement marié, au deuxième jour de son mariage a rendu visite à la maquilleuse qui avait travaillé sur sa femme le jour du mariage

Il lui a offert un cadeau, une boîte de l'iPhone 12 Pro Max magnifiquement emballée.

La maquilleuse a été submergée de joie et s'est mise à genoux pour saluer l'homme.

Elle a ensuite ouvert la boîte avec beaucoup de joie mais a été soudainement déçue de voir un Nokia 3310 à l'intérieur de la boîte.

L'homme souri et a dit:

"C'est exactement le même sentiment que j'ai eu lorsque j'ai vu ma femme hier soir après qu'elle ait pris son bain."



Selon vous, que fait la vieille?

Pensée du Jour

Certaines personnes ne trouvent pas de boulot à cause de leurs langues.

D'autres perdent leurs jobs et même des êtres qui leur sont très chers.

La langue n'a pas d'os pourtant elle est assez forte pour détruire un foyer.

Même sans flamme ni fumée,la langue est capable de brûler tout un village.

Alors faites Attention avec vos langues,car "l'oiseau au long bec ne peut jamais manger dans un plat.

Que Dieu vous éloigne des accidents.

Le Togo valide 42 nouvelles normes prioritaires dans le secteur agroalimentaire

Le Togo veut travailler sur 42 normes prioritaires dans le secteur agroalimentaire. Le pays a lancé cette semaine, le mardi 25 novembre 2025 à Lomé, un atelier de cinq jours à cet effet.

Les travaux rassemblent des experts de l'Agence togolaise de normalisation (ATN), de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement, des partenaires techniques, des ONG et des instituts de recherche.

Quatre filières sont concernées : le riz, le soja, la volaille et ses dérivés, ainsi que l'horticulture.

Pour ces travaux, les comités techniques devront examiner et valider 42 normes ayant déjà fait l'objet d'enquêtes publiques

et d'analyses externes. Selon le directeur général de l'ATN, Essot'na Héyou Bodjona, l'objectif est

techniques sont mobilisés : le premier sur les céréales et légumineuses, le deuxième sur les produits carnés et un

structurer les filières et à renforcer la compétitivité des produits locaux. Pour la consultante

sécuriser les marchés. « Elles définissent les exigences de qualité pour le riz, le soja, la viande ou les produits horticoles. Elles protègent aussi le consommateur, car le producteur reste responsable de la conformité des produits mis sur le marché », indique l'experte.

À l'issue de l'atelier, les normes validées entreront dans le dispositif national et serviront de référence aux acteurs économiques. Elles doivent accompagner la montée en qualité des chaînes de valeur agricoles et répondre aux besoins de régulation du marché intérieur

d'intégrer les commentaires reçus et de retenir les dispositions fondées sur la science. « Trois comités

comité dédié à l'horticulture », précise-t-il.

Ces normes visent à

internationale en normalisation, Ndeye Maguette Diop, elles constituent un levier pour



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
prorogé jusqu'au
20 décembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

8201

POUR TOUTES
INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

La candidose

Qu'est-ce qui explique l'infection de l'organe génital masculin ?

Bien qu'elle soit plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, la candidose qui est une infection causée par le champignon candida albicans, qui provoque des démangeaisons et des brûlures au niveau des parties génitales, peut également toucher les hommes.

Le candida albicans est un type de champignon qui coexiste normalement en équilibre dans le microbiote humain et fait partie des micro-organismes sains de l'organisme. Mais cet organisme est considéré comme « opportuniste », ce qui signifie qu'il peut provoquer des infections lorsque les conditions sont favorables.

Lorsque quelque chose provoque une augmentation excessive de la quantité de champignons, le corps se déséquilibre et une infection appelée candidose apparaît. Il y a quelques raisons spécifiques pour lesquelles cette augmentation incontrôlée du champignon est plus fréquente chez les femmes.

Les fluctuations hormonales qui se produisent pendant le cycle menstruel, la grossesse, l'utilisation de contraceptifs hormonaux ou d'un traitement hormonal substitutif peuvent affecter le pH vaginal, créant un environnement plus favorable à la croissance du champignon. De plus, le vagin, étant humide et chaud, offre un environnement favorable à la prolifération excessive du champignon Candida lorsque l'équilibre de la flore vaginale est perturbé. « Mais dans le cas du pénis, laisser l'organe couvert et humide en raison d'un port prolongé de vêtements mouillés (comme les maillots de bain, par exemple) ou de couches entraîne le même risque », explique Bianca Macedo, membre du département infections et inflammations de la Société brésilienne d'urologie.

D'autres facteurs peuvent également contribuer à l'apparition de l'infection chez les hommes. Selon Macedo, parmi ceux-ci, on trouve : Manque d'hygiène génitale adéquate, excès de peau sur le prépuce. Et pour les deux sexes le diabète (puisque le champignon bénéficie des

niveaux élevés de glucose) peut être une cause. L'utilisation fréquente d'antibiotiques (qui éliminent les micro-organismes bénéfiques qui contrôlent normalement la croissance de candida albicans) ; les maladies



Cet homme souffre de la candidose (Image trouvée en ligne le 27 novembre 2025)

qui compromettent le système immunitaire ainsi que d'autres causes de diminution de l'immunité, comme la chimiothérapie, la malnutrition et la consommation de drogues sont également cités. Chez la femme, il peut y avoir une sorte de sécrétion blanche, en fragments, qui ressemble à de la crème de lait, ainsi qu'une sensation de brûlure au niveau des organes génitaux, des difficultés à uriner et des douleurs pendant les rapports sexuels. « Les hommes présentent généralement de petites taches rouges sur le pénis, des oedèmes légers et des lésions en forme de points. Et les deux sexes souffrent de démangeaisons intenses », affirme le médecin. Il est important de souligner que la candidose n'est pas

situations intimes, peut entraîner une contagion », avertit Macedo.

Diagnostic et traitement de la candidose chez les hommes

Le diagnostic est généralement clinique,



effectué visuellement par des médecins expérimentés, qui peuvent identifier l'infection sans avoir besoin de tests. Cependant, en cas de doute ou de lésions difficiles à traiter, des tests tels que l'isolement des germes ou des biopsies peuvent être effectués.

« Le diagnostic des différents types de candidose peut être effectué par raclage (prélèvement d'échantillons de tissu ou de liquide sur les zones touchées), analyse des lésions et identification des différentes souches du champignon. Cependant, le traitement commence souvent sans cet examen », dit Alex Meller, urologue. « La candida albicans prolifère plus rapidement et peut être plus difficile à traiter chez les patients



La candidose sur la peau d'un homme (Image trouvée en ligne le 27 novembre 2025)

considérée comme une IST (Infection sexuellement transmissible), car sa principale forme d'apparition se fait par les facteurs décrits ci-dessus. « Pourtant, le contact continu peau à peau, en particulier dans des

immunodéprimés. Mais dans la plupart des cas, l'infection disparaît d'elle-même, avec une amélioration spontanée dans un délai de deux à trois jours », note-t-il. En plus de maintenir une bonne hygiène, le traitement de la

candidose chez les hommes peut inclure l'utilisation de pommades spécifiques et de pilules antifongiques. Le traitement chez l'homme est généralement effectué avec des antifongiques topiques, tels que les crèmes, pendant 3 à 5 jours et peut également être indiqué par l'utilisation de comprimés oraux, dans certains cas, en dose unique.

Selon Meller, les complications sont rares, mais dans des cas exceptionnels, les hommes peuvent développer un phimosis secondaire. Cela se produit lorsque l'inflammation et les difficultés de guérison entraînent une lésion qui réduit l'élasticité de la peau, rendant difficile le retrait du prépuce (la peau recouvrant la tête du pénis).



Le champignon candida albicans vu au microscope (Image trouvée en ligne le 27 novembre 2025)

Autres types de candidose

La candidose peut également se manifester dans d'autres parties du corps selon qu'il existe des environnements favorables à son développement. Chez les nourrissons et les enfants, la forme la plus courante de candidose est le muguet, également appelé muguet, qui se manifeste sur les lèvres, à l'intérieur de la bouche et dans la gorge.

L'infection apparaît sous forme de taches blanches sur la langue, à l'intérieur des joues et dans la gorge, provoquant une gêne à la déglutition et une sensation de brûlure. Une autre manifestation possible de la candidose est sur la peau, généralement dans les zones chaudes et humides telles que les aisselles, l'aîne et sous les seins.

La maladie provoque des taches rouges sur la peau, souvent accompagnées de démangeaisons intenses et d'une desquamation. La candidose peut également affecter le système intestinal, lorsque le champignon se multiplie en raison de déséquilibres dans la flore intestinale, avec l'utilisation prolongée d'antibiotiques ou des affections qui affaiblissent le système immunitaire. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, un gonflement, des gaz, une diarrhée ou une constipation et l'apparition de petits résidus blanchâtres dans les selles. Enfin, la candidose systémique est une forme plus grave de l'infection, dans laquelle le champignon se propage dans tout le corps par la circulation sanguine. Cela

concerne généralement les personnes dont le système immunitaire est affaibli, telles que les patients atteints du VIH et du sida qui n'ont pas été traités, ceux qui reçoivent une transplantation ou ceux qui sont sous traitement immunosuppresseur.

Les symptômes peuvent être divers et inclure de la fièvre, des frissons, des douleurs musculaires et articulaires ainsi que des complications potentiellement mortelles si elles ne sont pas traitées correctement. Dans tous les types de candidose, le traitement passe par l'utilisation d'antifongiques sous forme de pommades, de pilules ou de solutions et, dans les cas les plus graves, un suivi médical spécialisé peut être nécessaire.

Edem Dadzie

Œuvre sociale

L'ambassade de Chine soutient l'orphelinat Béthanie

L'ambassade de Chine a fait, mercredi 26 novembre 2025, en collaboration avec le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille, de la Protection de l'enfance, un don de vivres et non-vivres à l'orphelinat Béthanie de Lomé. La cérémonie a été couplée d'une visite médicale bénévole assurée par la 28^e mission médicale chinoise (Shanxi) à Lomé.



Partenaire au développement du Togo, la Chine ne cesse d'intensifier ses actions au bénéfice des couches vulnérables. Cette volonté a été de nouveau réitérée à travers une consultation médicale au bénéfice des pensionnaires de l'orphelinat Béthanie. L'action médicale conduite par la 28^e mission médicale chinoise (Shanxi) à Lomé a consisté en la prise de poids, de température, bref, en

une consultation médicale générale des pensionnaires du centre. Cette action, qui intervient dans le cadre du partenariat Chine-Togo, a été renforcée par un don de vivres et non-vivres de l'ambassade de Chine. Dans les détails, le don est composé de vivres, de détergents, des fournitures scolaires et des jouets pour enfants. Pour Col. Li Yu, attaché de défense de défense à l'ambassade de Chine au Togo, ce geste vise à accompagner les gestionnaires de cet orphelinat dans leurs efforts de subvenir aux besoins des enfants déshérités. De son côté, Guan Juan Juan, cheffe de la 28^e mission médicale chinoise à Lomé,

a rappelé que la coopération sino-togolaise remonte au milieu des années 1970 (1975) et est marquée par diverses assistances. **Le Togo et son engagement pour l'enfance** La protection de l'enfance est au cœur des priorités nationales et rentre dans la vision du président du Conseil. En partant du constat que l'enfant, en tant que sujet de droit, doit bénéficier d'un environnement sûr, capable de favoriser son développement intégral, le gouvernement, à travers le ministère en charge de la protection des enfants, n'a pas manqué de témoigner sa gratitude aux bienfaiteurs. « Le ministère tient à remercier sincèrement l'ambassade de Chine et toute l'équipe médicale qui a commencé cette œuvre humanitaire depuis 2024 à l'endroit des enfants. Ce geste symbolique accompagné de remise de vivres et non-vivres, de fournitures scolaires, vient renforcer les actions de l'État en matière de

protection de l'enfant en situation difficile », a-t-il précisé. Pour Sronvi Adjowa Emefa Épouse Amu, directrice de l'ONG Maison Béthanie, ce geste de l'ambassade en collaboration avec le ministère en charge de l'enfance est un signe de solidarité et d'engagement envers les plus vulnérables. « Votre visite témoigne de votre volonté de comprendre notre travail, d'encourager nos efforts et, nous l'espérons, de bâtir avec nous des partenariats utiles pour le bien-être de ces enfants qui sont l'avenir du Togo, de notre humanité commune », a-t-elle mentionné avant d'ajouter : « Votre présence ici ouvre

l'horizon nouveau. Elle laisse entrevoir la possibilité d'un soutien plus large : qu'il s'agisse d'infrastructures, d'éducation, de santé, de formation du personnel ou encore de programmes d'autonomisation pour les jeunes que nous accompagnons vers l'âge adulte. » Créée le 03 mai 2000 par Sœur Olympio, la Maison Béthanie est une organisation humanitaire, apolitique et à but non lucratif. Aujourd'hui, le centre résidentiel compte 53 enfants et jeunes, dont 25 filles et 28 garçons. À l'extérieur, il accueille 25 enfants, dont 8 filles et 17 garçons.

Caleb Akponou

Armes et extrémisme

Des experts échangent à Lomé

L'Afrique de l'Ouest maintient le cap de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Mercredi 26 novembre 2025 a été ouvert à Lomé un atelier de consultation et de prospection sur la prévention holistique de la violence armée. Durant deux jours, les travaux ont permis aux acteurs et aux experts venus de la sous-région, d'analyser les intersections entre la gestion des armes et munitions (GAM) et la prévention de l'extrémisme violent (PEV).

Intitulé consultation et prospection : « Vers une prévention holistique de violence armée : Etude empirique sur l'intégration de la gestion en Afrique de l'Ouest », l'atelier a été ouvert par Kadja Hodabalo-Pitemnewé, secrétaire général du ministère de la Sécurité. Les travaux ont regroupé, des représentants gouvernementaux, des experts, des organisations régionales, des chercheurs et des acteurs de la société civile de la sous-région.

En se réunissant à Lomé, il est question pour les parties prenantes, d'une part, de promouvoir une approche holistique,

associant des mesures sur l'offre d'armes et des actions ciblant les causes profondes de la violence au regard de l'intensification de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. D'autre part, il s'agit de présenter et de discuter des résultats de l'étude régionale, d'examiner les options d'action proposées pour



une approche intégrée, d'explorer comment les États et les organisations régionales peuvent mettre en œuvre ces approches, de renforcer l'échange de connaissances entre les communautés de pratique PEV et GAM et d'identifier les moyens de diffusion des résultats de l'étude au-delà des régions. « Cet atelier est d'une

importance, car c'est la première fois qu'on réunit les acteurs de deux espaces (Cedeao et AES) qui ne se parlent pas vraiment. Il s'agit des acteurs qui sont, d'un côté, actifs dans le désarmement et, de l'autre, dans la prévention », a mentionné Simone Giger, ambassadrice de Suisse au Togo.

L'impact de l'approvisionnement en armes Pour Kadja Hodabalo-Pitemnewé, secrétaire général du ministère de la Sécurité, il est aujourd'hui clair que l'approvisionnement continu en armes alimente un cercle vicieux. « Plus il y a d'armes, plus l'extrémisme violent se

renforce, stimulant à son tour l'approvisionnement supplémentaire en armes. Bien que les efforts déployés jusqu'ici soient louables et importants, ils demeurent insuffisants pour traiter la cause profonde de la violence et de la demande d'armes. C'est pourquoi l'étude présentée dans le cadre de cet atelier revêt pour le gouvernement togolais une importance particulière », a-t-il mentionné. Ce qui est concrètement fait Pour Douiti Nakmak, consultant UNREC en charge de la gestion des armes conventionnelles, cet atelier est l'aboutissement d'un processus qui a commencé en décembre 2023. Et cela partait d'un constat et des recommandations. « Le constat est que la gestion des armes et de la prévention de l'extrémisme n'était pas forcément en bonne intelligence. Il y avait des angles morts qui profitaient à tous les malfaiteurs. Donc l'atelier de 2023

avait fondamentalement recommandé qu'on puisse faire une étude empirique pour bien comprendre et documenter à la fois les cadres réglementaires, les cadres opérationnels et les pratiques traditionnelles qui régissent la gestion des armes et la prévention de l'extrémisme violent », a-t-il expliqué. Ainsi, à Lomé, il a été donc question de partager les résultats desdites études et d'explorer les pistes d'actions concrètes par rapport à ce qui a été documenté comme bonne pratique sur le terrain les traduire dans la réalité. Notons que l'atelier est co-organisé par le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et la Division Paix et droits de l'homme du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) de Suisse.

Caleb Akponou



La **BANQUE**
à **PORTÉE** de
MAIN.



- ✓ SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE
- ✓ ACCÈS À UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ



Disponible gratuitement sur



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

